

Bulletin d'inscription 2026-2027

Nom de l'enfant :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Établissement scolaire :

Classe :

Maternelle

☐ Moyenne section

☐ Grande section

Élémentaire

☐ CP

☐ CE1

☐ CE2

☐ CM1

☐ CM2

Nom du responsable :

Prénom :

Tél. domicile :

Tél. portable :

Email (en lettres capitales) :

Autorisation parentale

Je soussigné(e),

responsable de l'enfant, déclare avoir pris connaissance des horaires et lieux de stages et autorise mon enfant à y participer. J'autorise les éducateurs à apporter, le cas échéant, les premiers soins nécessaires à l'enfant (application d'un poche de glace, désinfection de petite plaie...). Je m'engage à ce que mon enfant respecte les règles élémentaires de bonne conduite, de sécurité et de bien vivre ensemble.

- Je reconnais et accepte que mon enfant soit placé sous la responsabilité des éducateurs durant les horaires de début et de fin d'activités. En dehors des horaires d'encadrement la responsabilité de la collectivité n'est plus engagée.

- J'accepte que la direction du service des sports et les éducateurs se réservent le droit de modifier le programme des activités ou l'organisation en cas de force majeure ou de sécurité.

- Je m'engage à signaler au service des sports tout changement survenant dans les indications portées au recto.

J'atteste que mon enfant :

- n'a pas de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives
- dispose d'une assurance extrascolaire.

J'autorise que mon enfant soit photographié pendant le stage pour la promotion des activités sportives municipales :

oui ☐ non ☐

Fait à Fresnes, le :

Signature :



ACTIVITÉS SPORTIVES MUNICIPALES

2026
2027

INSCRIPTIONS
À PARTIR DU 2 SEPTEMBRE

EN LIGNE SUR L'ESPACE FAMILLE
OU À L'ACCUEIL UNIQUE (sur rendez-vous)

Fresnes



ÉVEIL SPORTIF Moyenne section de maternelle à CP

Jeux collectifs, jeux de raquettes, jeux d'opposition et jeux de ballons selon la programmation. Développement de l'équilibre, de l'adresse, de l'ensemble des coordinations et des habiletés motrices.

PÉRIODE	SÉANCES	ACTIVITÉ	LIEU
Du 08/09 au 15/10	6	Éveil à l'athlétisme (courses, sauts, lancers)	Gymnase de La Paix
Du 03/11 au 17/12	7	Éveil gymnique	
Du 05/01 au 04/03	7	Éveil aux jeux d'opposition et jeux traditionnels	
Du 09/03 au 13/05	8	Éveil aux jeux de raquettes	Gymnase de La Paix ou Stade de La Paix
Du 18/05 au 01/07	7	Éveil aux jeux de ballons et aux jeux collectifs	

ÉCOLE MULTISPORTS CE1 à CM2

L'école multisports propose de découvrir des activités sportives dans l'année afin de permettre aux enfants de choisir un sport pour favoriser l'inscription dans une association.

MULTISPORTS	10h30-12h	Gymnase Charcot	5 cycles de 6 à 8 séances : - basket - hockey - badminton - handisport - football - athlétisme - speedminton - tennis - ultimate
	13h30-15h		
	15h-16h30		
FOOTBALL	13h30-15h30	Stade Gaston Roussel	La paire de chaussures à crampons n'est pas nécessaire.
NATATION	09h-10h	Piscine Mélinée Manouchian (À partir du mercredi 16 septembre)	Apprentissage de la natation avec des maîtres nageurs diplômés. <i>Prévoir le bonnet et le maillot de bain</i>
	10h-11h		

Début des activités : **mardi 8 septembre 2026**

Les activités sportives sont soumises au TPI. Pensez à le faire calculer sur Fresnes & vous ou en prenant rendez-vous à l'accueil unique de la Mairie, à défaut le tarif maximum sera appliqué. Tarif minimum : 20,50€, tarif maximum 113,95€



Bulletin d'inscription 2026 - 2027

à remettre à l'accueil unique

ÉVEIL SPORTIF de 17h à 18h

- ☐ Mardi
☐ Mercredi
☐ Jeudi

ÉCOLE MULTISPORTS mercredi de 9h à 12h ou de 13h30 à 16h30 (sauf vacances scolaires)

MULTISPORTS	☐ 10h30-12h
	☐ 13h30-15h
	☐ 15h-16h30
FOOTBALL	☐ 13h30-15h30
NATATION	☐ 09h-10h
	☐ 10h-11h



Mode de règlement :

Observations :

.....

Pendant les vacances scolaires, la Ville organise le Passeport jeunes qui propose des stages sportifs pour les enfants de 4 à 15 ans, via 2 formulaires : découverte et évocation.

Activités proposées : tennis, sports collectifs, tennis de table, badminton, handisport etc.
Programmes distribués avant chaque période de vacances scolaires,
dans les structures municipales et sur fresnes94.fr

